

CCAS
COMMUNE DE LAISSEY
DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE BESANCON –
CANTON DE BAUME LES DAMES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 9 JANVIER 2024

Par suite d'une convocation électronique adressée en date du 24 Novembre 2023, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, le 9 Janvier 2024 à 19H30, à la MAIRIE de LAISSEY (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique MESNIER, Président du CCAS de Laissey.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Membres élus présents (dans l'ordre du tableau) : Dominique MESNIER, Laura SCHICK, Céline GRUET, Virginie KHODJA,

Membres désignés par le Maire (dans l'ordre alphabétique) : Anne-Marie ARMAND, Chantal FAWER, Gisèle LINVAL, Annie RENAUD,

Membres Absent(s) excusé(s) : Claude ARMAND, Laurence RENAUD,

Pouvoir(s) :

Membres Absent(s) : Léa DEERY,

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Secrétaire de Séance : Laura SCHICK qui accepte cette fonction.

OBJET DE LA REUNION

- 1/ Validation du procès-verbal du dernier conseil d'administration en date du 4 Avril 2023
- 2/ Cérémonie des nouveau-nés (fin janvier)
- 3/ Après-midi jeux intergénérationnels (courant février)
- 4/ Mars bleu 2024
- 5/ Plantation d'un arbre pour la vie avec ADOT 25 (courant septembre 2024)
- 6/ Présence verte
- 7/ Cartes Jeunes 2024-2025
- 8/ Questions diverses

PREAMBULE

Le Président fera part au Conseil des remerciements de Madame TALBOTIER pour le colis de Noël, de Mr et Mme MANDON pour le repas des Anciens et Mr et Mme GALLIMARD pour les colis et livre.

1/ VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 SEPTEMBRE 2023

Le Président demande au Conseil s'il a des corrections ou des remarques à faire sur le procès-verbal du dernier conseil d'administration en date du 21 Septembre 2023.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le Procès-Verbal du dernier conseil d'administration en date du 21 Septembre 2023.

2/ DEIBERATION CCAS N° 01-2023 : CEREMONIE DES NOUVEAUX NES

Le Président rappelle que sept bébés nés en 2022 (sur huit – une famille n'a rien voulu) ont reçu de la part du CCAS, pour chaque enfant : un chèque cadeau de 50 € au SUPER U de Baume les Dames + un livre + 1 bouquet de fleurs.

En 2023, 6 naissances sont à fêter : Sam, Charlie, Andréa, Léo, Emy et Arsène.

Il faut donc prévoir l'organisation de cet événement :

Date : le Dimanche 21 Janvier 2024 à 11H => date validée

Invitation : voir modèle, à valider ou modifier => invitation validée

Cadeau : comme l'année dernière ? Autre ? => un bon d'achat de 50 € au Super U de Baume les Dames pour les rayons puériculture, habillement enfant et jeux + un livre enfant + un bouquet de fleurs. Qui s'occupe d'acheter les cadeaux choisis avant ? Voir avec Laurence Renaud. Laura la contacte.

Boissons : restes des vœux

Petits-fours / galettes : restes des vœux

Bonbons : à acheter => voir Laurence Renaud

Installation salle (tables, chaises, verres, petits fours, serviettes, nappes...) ? Décoration salle ? Quand et qui => le dimanche 21 janvier 2024 à 10 H avec Virginie, Annie, Chantal, Gisèle et Laura. Il n'y a plus de nappe => voir Laurence Renaud pour en acheter.

Utilisation des écocups pour les jus de fruits => Oui (à prendre en mairie).

Nettoyage salle ? Chantal => Prévenir Chantal, la secrétaire s'en occupe.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Valide l'organisation d'une petite cérémonie d'accueil des nouveau-nés 2023 le **DIMANCHE 21 JANVIER 2024**

- Valide l'organisation de cette manifestation telle que décidée ci-dessus

- Valide la prise en charge de l'ensemble des dépenses liées à cet évènement

- S'engage à inscrire les dépenses nécessaires au budget prévisionnel 2024 du CCAS

3/ DELIBERATION CCAS N° 02-2024 : APRES MIDI JEUX INTERGENERATIONNELLE

La Vice-Présidente fait un petit topo sur la première journée jeux organisée le 3 juin 2023 à la salle des fêtes qui a connu un vif succès avec plus de 40 personnes présentes malgré la forte chaleur (mais il faisait frais dans la salle des fêtes) et le nombre important de manifestations alentours. Mais surtout de la bonne ambiance de cette journée.

Remarques faites après la journée :

- Ne pas acheter de gâteaux, il y en a suffisamment avec ceux des participants

- Il faut prévoir des tapis pour les bébés (ceux de la salle polyvalente ?)

- Attention : ne pas prendre l'extincteur pour bloquer la porte (à surveiller)

- Il faut distribuer la publicité 10 – 15 jours grand maximum avant l'évènement. L'année dernière publicité distribuée trop tôt.

Il a déjà été envisagé d'organiser à nouveau une journée intergénérationnelle autour du jeu et du partage de la galette des rois.

Organisation journée jeux 2024 :

Date => les membres du CCAS fixe le **SAMEDI 6 AVRIL 2024** à la **SALLE DES FETES**. Bloquer la date.

Une réunion sera prévue un mois avant ou lors du conseil d'administration du vote du budget pour affiner la préparation de cette journée avec l'ensemble des membres

L'EXPOSE DE LA VICE-PRESIDENTE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Valide l'organisation d'une journée intergénérationnelle autour du jeu le **SAMEDI 6 AVRIL 2024** à la **SALLE DES FETES**,

- Valide d'affiner l'organisation de cette journée lors du prochain conseil d'administration,

- Valide la prise en charge de l'ensemble des dépenses liées à cet évènement,

- S'engage à inscrire les dépenses nécessaires au budget prévisionnel 2024 du CCAS.

4/ DELIBERATION CCAS N° 03-2024 : MARS BLEU

La Vice-Présidente fait part de sa rencontre avec les personnes de la Ligue contre le cancer de Thise. Elle informera le Conseil qu'elle a contacté l'association OncoDoubs qui n'a pas daigné lui répondre. La subvention à cette association sera revue lors de l'élaboration du budget.

Compte rendu de la rencontre à la ligue contre le cancer pour l'organisation de mars bleu 2024 :

Qui ? la ligue et le CCAS de LAISSEY

Quand ? le 23 mars 2024 inscription directement sur place à partir de 13 h30 pour un départ à 14h

Installation le samedi matin par qui ?

Le vendredi, la veille, il nous faut effectuer le fléchage du parcours avec des rubans bleu, des morceaux de rubalise (à voir si nous les fournissons ou la ligue).

Où ? Salle polyvalente et marche dans le haut du village pour visiter les sentiers pédagogiques.

Comment ?

Moyens matériels : la ligue a deux vit abris qu'elle peut prêter

Décoration : caleçons et culottes bleus ou parapluies bleus etc.

Moyens humains : Le traçage doit s'effectuer en amont afin de prévoir une marche d'environ 5 kms

Je compte effectuer le traçage dans les jours à venir, courant décembre, pour compter un 5 kilomètres : peut-être faudra-t-il faire deux petites boucles identiques. Les bénévoles expérimentés expliquent que les marcheurs n'apprécient pas les balades où il y a un aller et un retour.

Un des points importants et déterminant consiste à repérer où est ce qu'il est nécessaire de mettre des signaleurs bénévoles pour la **sécurité**.

Ainsi, en janvier, je recontacte la bénévole de Thise : Martine Cali (le super contact de Chantal du CCAS) qui se propose de faire le parcours avec moi pour voir où sont les intersections et les points de danger.

La marche doit être accessible à tous ou alors il faut savoir si des poussettes ou des fauteuils peuvent ou non faire cette marche.

Les signaleurs bénévoles peuvent être des membres du CM du CCAS, mais aussi nos familles, amis, habitants qu'ils nous faut alors recruter, membres de la ligue...

En plus des signaleurs pour la sécurité il faut des bénévoles pour **la buvette et les entrées** qu'il faut filtrer afin que chacun paye sa participation.

Moyens logistiques : pour **la communication**, la ligue communiquera sur ses réseaux

- **Une affiche** commune devra être créée soit par la ligue soit par la mairie ou en collaboration selon les compétences de chacun ou plutôt de chacune. La ligue pourra aussi fournir un modèle avec : inscription sur place, logo de la ligue, heure de départ, 5 euros de participation etc.

- **Diego de la ligue peut solliciter les membres délégués de la ligue** (il y en a dans nos communes voisines) pour communiquer sur la journée et pour recruter des bénévoles.

- **15 jours avant la Ligue propose d'organiser une conférence** avec le président M Bosset : un soir en semaine généralement le mardi ou le jeudi pour échanger et trouver de nouveaux délégués (même 10 ou 20 personnes présents ok). (??)

- **La communication** peut aussi se faire via **la ville de Baume les dames** très active (il y aura le colon géant dans la ville le 27 mars) et **la CCDB**

- **Une déclaration en préfecture** de notre part est nécessaire => **Sandrine s'en occupe**

Il sera important d'animer cet après-midi en choisissant **un animateur (un membre du CM ou autre avec un petit topo sur la Ligue etc.)** peut être sur la scène coté city s'il fait beau.

Une sono avec un fond musical

Le maire pourrait faire un petit discours

Le président de la ligue aussi.

Pourquoi ? sensibilisation au cancer du côlon avec **un stade d'information** sur le dépistage de la ligue.

Participation de 5 euros à la marche et vente **de gâteaux (effectués par les bénévoles de la ligue et les membres du CCAS, CM)** pour les dons.

Marche gratuite jusqu'à 12 ans.

Le super U est un partenaire de la ligue qui peut fournir gratuitement des boissons alors voir via Laurence si nous pouvons les solliciter à Baume ?

Quel budget est octroyé pour cette manifestation ?

- Laura recontacte rapidement Martine pour confirmer le parcours. Il sera ensuite validé par Laura et Virginie. Voir aussi avec la ligue la possibilité de faire 2 parcours.

- Pour la conférence, les conseillers pensent qu'il faut bien expliquer à la ligue qu'il n'y a aucune garantie quant aux nombres de participants.

- Il sera nécessaire de recruter des bénévoles pour faire les signaleurs, l'entrée, la buvette.

- Demander à la ligue aussi si un dossard ou un badge sera donné aux participants pour les reconnaître.

- Il est proposé que les membres du CCAS fassent des gâteaux que la ligue pourra vendre à la part (par exemple 1 € la part).

- Il est proposé de mettre un fond musical sonore à la salle polyvalente pour plus de gaieté => la SACEM sera interpellée pour connaître le coût de ce service => la secrétaire fera la demande et tiendra informée les conseillers.

- Pour l'animation de la journée, les conseillers souhaiteraient que Bernard CUENOT s'en charge => Laura lui en fera la demande.

- Voir avec la ligue le temps de travail commun à Laissey à prévoir en février pour affiner l'organisation.

- Anne-Marie informe le conseil qu'elle possède une arche bleue qu'elle peut mettre à disposition de cette manifestation.

- Il est décidé de prévoir des ballons bleus et de les mettre au départ à la salle polyvalente.

- Laurence Renaud sera interpellé pour qu'elle demande au Super U si celui-ci veut bien être partenaire de la journée en offrant les jus de fruits => Laura contacte Laurence.

- Le CCAS offrira le café et le thé et l'eau pour les coureurs.

L'EXPOSE DE LA VICE-PRESIDENTE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **Valide l'organisation d'une journée Mars Bleu le SAMEDI 23 MARS 2024 au départ de la SALLE POLYVALENTE,**

- **Valide l'organisation de cette manifestation telle que décidée ci-dessus,**

- **Valide la prise en charge de l'ensemble des dépenses liées à cet événement pour un montant de 250 € maximum,**

- **S'engage à inscrire les dépenses nécessaires au budget prévisionnel 2024 du CCAS.**

5/ DELIBERATION CCAS N° 04-2024 : PLANTATION D'UN ARBRE DE VIE AVEC L'ASSOCIATION ADOT25

La Vice-Présidente informe le Conseil, que l'association ADOT25 a interpellé les Communes subventionneuses pour organiser une journée « plantation d'un arbre de vie » sur leur territoire. Laissey qui subventionne cette association depuis des années a donc été contactée.

Un contact a déjà été pris et l'association se réjouit de venir planter un arbre de vie à Laissey. Etalans a été la première Commune à organiser cette manifestation.

Pourquoi cette action ? Pour sensibiliser la population à la transplantation et au don d'organes.

Date retenue : 28 septembre 2024 à 11H.

Lieu de plantation : verger de sauvegarde vers la salle des fêtes.
ADOT25 fournit l'arbre et la plaque.

Le CCAS offrirait un apéritif et s'occuperait de la communication.

Le CCAS ne subventionne pas cette association c'est le budget communal. Les Conseillers sont d'accord d'organiser l'action mais il propose que ce soit le budget communal 2024 qui supporte les dépenses.

L'EXPOSE DE LA VICE-PRESIDENTE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Valide l'organisation d'une journée plantation « arbre de vie » avec l'association ADOT25
- Valide l'organisation de cette manifestation telle que décidée ci-dessus à savoir si le budget communal 2024 en supporte les dépenses. Le Conseil Municipal sera saisi en ce sens afin de valider définitivement cette action.

6/ DELIBERATION CCAS N° 05-2024 : PARTICIPATION A LA PRESENCE VERTE

Le Président rappelle au CCAS qu'une convention avec l'association PRESENCE VERTE a été signée pour la prise en charge de la moitié des frais d'installation du système de maintien à domicile et du premier mois d'abonnement pour chaque nouvel adhérent.

En 2023 aucun abonnement n'a été souscrits à la Présence Verte.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité valide le maintien de cette collaboration entre le CCAS de Laissey et PRESENCE VERTE aux mêmes conditions que précédemment, pour l'année 2024.

7/ DELIBERATION CCAS 06-2024 : OPERATION CARTES JEUNES

Le Président demande au Conseil si le CCAS participe comme tous les ans à l'opération Cartes Jeunes organisée par la Région.

En 2022 : 50 cartes ont été commandées. Pas de commandes supplémentaires. Vente difficile (certainement due à période covid) !

En 2023 : 50 cartes + 12 cartes supplémentaires ont été vendues.

On voit que les années se suivent mais ne se ressemblent pas du tout. Une année, le CCAS galère à vendre les cartes et l'année suivante il en recommande. Aucune logique.

ATTENTION - TRES IMPORTANT : l'achat de cartes jeunes supplémentaires est une bonne idée en théorie mais pas en pratique. Une livraison de cartes supplémentaires ne se fait pas à la CCDB. C'est un envoi en recommandé à la charge du CCAS. La secrétaire a fait jouer ses connaissances pour qu'une personne qui travaille au CRIJ et habite Roulans les livre gratuitement à Laissey en rentrant chez lui mais elle ne le demandera pas tous les ans. Puis il faut un deuxième dépôt d'argent à Baume les Dames. La secrétaire doit faire deux voyages à Baume les Dames (pas cool). Personne d'autre ne peut le faire à sa place, une régie est nominative 😞.

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- Valide sa participation à l'opération carte jeunes de la Région BFC 2024-2025
- Valide le nombre de cartes à acheter à savoir 60 cartes 2024-2025
- Fixe le prix de vente des cartes aux jeunes domiciliés à Laissey uniquement au tarif de 3 € pièce
- Valide la prise en charge de l'achat des cartes jeunes
- Valide de ne pas passer de commandes supplémentaires, l'organisation en est trop compliquée
- S'engage à inscrire les dépenses et recettes nécessaires pour cette action au budget prévisionnel 2024 du CCAS.

8/ DELIBERATION CCAS N° 07-2024 : OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI

Le Président demande au Conseil s'il souhaite toujours participer à l'opération Brioches de l'ADAPEI qui aura lieu cette année du 8 au 14 avril 2024.

En 2023 :

- 96 brioches ont été commandées car elles étaient conditionnées par carton de 12. Des années ce sont des cartons de 10 brioches.

- les équipes de ventes et les rues étaient bien réparties

L'EXPOSE DU PRESIDENT ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil D'Administration à l'unanimité :

- valide sa participation à l'opération brioches de l'ADAPEI du 8 au 14 avril 2024
- valide de prendre 96 brioches si ce sont des cartons de 12 et 100 brioches si carton de 10.
- valide les équipes comme suit :

Secteur du Bas	Grande Rue et Champrond	Haut et rue de Sous Vance	Rue des Murots Rue du Maroc Rue Vignes Frémy
Laurence et Gisele	Anne-Marie et Claude	Léa Virginie et Laura	Annie et Chantal

9/ QUESTIONS DIVERSES

9.1/ AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE

Le Président informe le Conseil qu'il a fait jouer sa délégation qu'il peut utiliser pour une aide d'urgence. 150 € ont été attribués à un foyer laissé en attente pour faire des courses alimentaires. Ce foyer est en attente de l'instruction de dossiers APL, MDPH, AAH. En attendant les mois sont difficiles. Une fois les dépenses obligatoires réglées, il ne lui reste qu'environ 100 € pour vivre. L'assistante sociale a obtenu une aide 120 € du Département pour les courses d'octobre, 150 € de la CARSAT pour les courses de novembre. Elle a donc sollicité le CCAS pour les courses de décembre. En janvier, certains dossiers devraient être instruits (APL). Ca ira mieux.

Le Conseil d'Administration prend acte et valide cette décision du Président.

9.2/ REPAS DES ANCIENS 2024

Le Président demande aux Conseillers leur avis sur l'organisation du Repas des Anciens. En effet depuis plusieurs années il est acté que le repas est organisé le dernier dimanche de novembre. Or cette année il tombe le 24 novembre ce qui est un peu tôt pour fêter Noël. Si les conseillers souhaitent avoir Didier GIROD pour l'animation musicale il faut d'ores et déjà bloquer la date.

Les Conseillers décident, suivant les disponibilités de Mr GIROD :

1/ Dimanche 1^{er} Décembre 2024

2/ Dimanche 8 Décembre 2024

3/ Dimanche 24 Novembre 2024

La Secrétaire appellera Mr GIROD et tiendra informée les Conseillers.

**L'ordre du jour étant épuisé,
Les Conseillers n'ayant plus de questions,
Le Président lève la séance à 21H04**

Fait à Laissey, le 9 Janvier 2024,
Le Président du CCAS de Laissey,
Dominique MESNIER



L'administratrice, secrétaire de séance,
Laura SCHICK



Affiché et publié le : 12 Janvier 2024

Retrait affichage le :

RECAPITULATIF DES DECISIONS PRISES :

NUMERO DELIBERATION	LIBELLE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1 DU 9 JANVIER 2024			
	REMERCIEMENTS RECUS			
	VALIDATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 SEPTEMBRE 2023	8	0	0
01-2024	CEREMONIE DES NOUVEAUX NES	8	0	0
02-2024	APRES-MIDI JEUX INTERGENERATIONNELLE	8	0	0
03-2024	MARS BLEU	8	0	0
04-2024	PLANTATION ARBRE DE VIE	8	0	0
05-2024	PRESENCE VERTE CONVENTION DE COLLABORATION	8	0	0

06-2024	CARTES JEUNES 2024-2025	8	0	0
07-2024	OPERATION BRIOCHES DE L'ADAPEI	8	0	0
	AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE			
	DATE DU REPAS DES ANCIENS			